Monsieur et cher confrere

la lettre de M.r l'abbé Sans adressée a M.r d'arcy et imprimée a la fin de l'ouvrage intitulé guérison de la paralysie par l'électricité, tend a inspirer contre moi deux soupçons fort graves. l'un d'avoir eu l'intention de m'attribuer la méthode d'électriser les malades par le bain et les simples étincelles, l'autre d'avoir traité par la méthode particulière a M.r l'abbé Sans une femme dont j'ai annoncé le soulagement dans le compte que j'ai rendu a l'académie et a la société, sans avoir dit que j'eusse employé la méthode particulière a M.r l'abbé Sans. ces deux griefs sont trop graves pour que je ne doive pas m'en laver. en conséquence j'ai fait insérer dans le journal de médecine de ce mois ci, ~~que~~ dont je vous envoie un exemplaire, une réponse a M.r l'abbé Sans. je donne en partie dans cette réponse la liste des auteurs qui ont avancé depuis près de trente ans la méthode de l'électrisation



et des étincelles simples. si je n'ai pas touché cet article dans le rapport c'étoit donc uniquement par ménagement pour M[r] l'abbé Sans: je ne pouvois être assez denué de raison pour penser qu'en gardant le silence on m'attribueroit une methode connue, employée, indiquée dans des ouvrages imprimés depuis près de trente ans.

Quant au second fait, celui qui concerne la femme paralytique, vous avez été témoin avec beaucoup de nos confreres, que je n'ai que suivi la méthode de M[r] l'abbé Sans par rapport a cette malade, qu'elle n'a pu la supporter. je vous dirai que si vous avez été dans ma réponse comme témoin de ce fait et vous m'en avez approuvé. je vous prie de vouloir bien le certifier a l'academie. je n'ai donc point de tort vis a vis de M[r] l'abbé Sans et je n'ai point cherché a m'attribuer ce qui lui appartient, comme sa lettre a M[r] de vicq tend a l'insinuer. voulez bien communiquer a l'academie celle que j'ai l'honneur

de vous écrire, et la prier, si l'ouvrage de M l'abbé Sans est
placé dans la bibliothèque de la compagnie, de vouloir bien
mettre à côté l'exemplaire du journal de médecine qui
contient ma réponse.

l'électricité continue d'ailleurs à produire quelques bons effets.
je commence à la croire un secours de plus pour l'hu[illegible]
semblable à la plupart de ceux qui sont en notre pouvoir et qui
sont avantageux dans quelques cas, inutiles dans beaucoup d'autres.
nous sommes encore bien loin de connoître au juste la valeur de l'électricité et
si la lenteur que je mets dans mes rapports à cet égard m'expose
aux reproches des enthousiastes, je m'en consolerai fort aisément par
le témoignage de ma conscience et surtout, si comme je m'en flatte,
cette lenteur ~~paroit sage a l'acad~~ mérite l'approbation de l'académie.
j'ai l'honneur d'être avec les sentiments distingués qui vous sont
dus

Monsieur et cher confrère

votre très humble et
très obéissant serviteur
Mauduyt.

ce 27 juin 1778.